

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006)



OUST aérosol - Fraîcheur Propre

Version 1.
Date de révision 26.08.2008

Date d'impression 10.09.2008
Numéro de la FDS 350000009494

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Informations sur le produit

Nom du produit : OUST aérosol - Fraîcheur Propre

Utilisation de la substance/préparation : Désodorisant

Société : S.C. Johnson Benelux N.V./S.A.
Noordkustlaan 16
B-1702 Groot-Bijgaarden
BELGIUM

Téléphone : +3224675211

Adresse e-mail : infoBE@scj.com
Numéro de téléphone : Antigifcentrum - Centre Antipoisons: 070 245 245
d'appel d'urgence

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Indications de risque pour l'homme et l'environnement

Peut être nocif ou fatal en cas d'utilisation détournée ou en cas d'inhalation intentionnelle.

Extrêmement inflammable.

Yeux : Aucune réaction contraire n'est connue lorsque le produit est utilisé pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi

Effet sur la peau : Aucune réaction contraire n'est connue lorsque le produit est utilisé pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi

Inhalation : Peut être nocif ou fatal en cas d'utilisation détournée ou en cas d'inhalation intentionnelle.

Ingestion : Aucune réaction contraire n'est connue lorsque le produit est utilisé pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi

Effets potentiels sur l'environnement : Cette préparation n'est pas classée Dangereuse pour l'Environnement selon la Directive 1999/45/CE modifiée.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS	Symbol e(s)	Phrase(s) R	% en poids
butane	106-97-8	F+	R12	>= 10,00 - < 20,00
propane	74-98-6	F+	R12	>= 10,00 - < 20,00
isobutane	75-28-5	F+	R12	>= 1,00 - < 5,00

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006)



OUST aérosol - Fraîcheur Propre

Version 1.
Date de révision 26.08.2008

Date d'impression 10.09.2008
Numéro de la FDS 350000009494

4. PREMIERS SECOURS

- Inhalation : Amener la victime à l'air libre.
En cas de troubles respiratoires, consulter un médecin.
- Contact avec la peau : Rincer abondamment à l'eau.
Faire appel à une assistance médicale en cas d'apparition d'une irritation qui persiste.
- Contact avec les yeux : Rincer abondamment à l'eau.
Faire appel à une assistance médicale en cas d'apparition d'une irritation qui persiste.
- Ingestion : En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyen d'extinction approprié : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.
- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : L'inhalation de produits de décomposition peut entraîner des problèmes de santé.
En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.
Danger d'explosion sous l'action de la chaleur.
- Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.
Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
Se référer à la norme EN ou nationale correspondante.
- Autres informations : Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

- Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.
Enlever toute source d'ignition.
Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses.
- Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts.
Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.
- Méthodes de nettoyage : Si l'aérosol est endommagé:

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006)



OUST aérosol - Fraîcheur Propre

Version 1.
Date de révision 26.08.2008

Date d'impression 10.09.2008
Numéro de la FDS 350000009494

Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, kieselgur, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13).

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Équipement de protection individuel, voir section 8.
Ne pas fumer.
Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
Ne pas utiliser dans des zones sans ventilation adéquate.
Ne pas percer.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Utiliser un équipement à l'épreuve d'une explosion.
Ne pas pulvériser contre une flamme nue ou tout autre objet incandescent.
Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

Stockage

Conditions de stockage : ATTENTION: L'aérosol est pressurisé. Tenir éloigné de la lumière de soleil directe et de températures de plus de 50 °C.
Ne pas ouvrir avec force ou jeter dans un feu, même après usage. Ne pas diriger le spray contre des flammes ou des objets chauffés au rouge.
Entreposer dans un endroit frais.
Conserver hors de la portée des enfants.

Stabilité au stockage : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	mg/m ³	ppm	Type d'exposition	Liste
butane	106-97-8		1.000 ppm	gaz	BE_TWAS

Équipement de protection individuelle

Protection des mains : Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/689/CEE et au standard EN 374 qui en dérive.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006)



OUST aérosol - Fraîcheur Propre

Version 1.

Date de révision 26.08.2008

Date d'impression 10.09.2008

Numéro de la FDS 350000009494

Nettoyer les gants à l'eau et au savon avant de les retirer.

- Protection des yeux : Pas d'exigence particulière
- Protection de la peau et du corps : Laver les vêtements contaminés avant une nouvelle utilisation.
- Mesures d'hygiène : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.
Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect

- Forme : aérosol
- Couleur : incolore
- Odeur : caractéristique

Données de sécurité

- pH : 8,5 - 9,0
- Point d'éclair : < 7 °C
- Température d'auto-inflammabilité : Aucun(e)
- Pression de vapeur : env.54 psi
à 21 °C
- Hydrosolubilité : partiellement soluble
- Coefficient de partage n-octanol/eau : donnée non disponible
- Solubilité dans d'autres solvants : indéterminé
- Viscosité, dynamique : Aucun(e)

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.
- Matières à éviter : Aucun(e).
- Produits de décomposition dangereux : Stable dans des conditions normales.
- Réactions dangereuses : Aucun(e) à notre connaissance.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006)



OUST aérosol - Fraîcheur Propre

Version 1.
Date de révision 26.08.2008

Date d'impression 10.09.2008
Numéro de la FDS 350000009494

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50
Évalué(e) > 2 g/kg
Peut provoquer des douleurs abdominales.
- Toxicité aiguë par inhalation :
Peut être nocif ou fatal en cas d'utilisation détournée ou en cas d'inhalation intentionnelle.
Une exposition excessive au nuage, brouillard ou vapeurs de pulvérisation peut provoquer des irritations respiratoires.
- Toxicité aiguë par pénétration cutanée : DL50
Évalué(e) > 2 g/kg
Aucune réaction contraire n'est connue lorsque le produit est utilisé pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi
- Irritation de la peau : Peut provoquer une irritation de la peau chez les personnes sensibles.
- Irritation des yeux : Peut irriter les yeux.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Information supplémentaire sur l'écologie

- Information écologique supplémentaire : Cette préparation n'est pas classée Dangereuse pour l'Environnement selon la Directive 1999/45/CE modifiée.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

- Produit : Ne pas jeter les déchets à l'égout.
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés.
L'élimination devrait s'effectuer en conformité avec les réglementations locales, provinciales ou nationales.
Veuillez recycler l'emballage vide.
- Emballages contaminés : Ne pas réutiliser des récipients vides.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transport par route

- ADR:
Numéro ONU 1950

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006)



OUST aérosol - Fraîcheur Propre

Version 1.

Date de révision 26.08.2008

Date d'impression 10.09.2008

Numéro de la FDS 350000009494

Classe	2
Étiquettes ADR/RID	2.2
Groupe d'emballage	
Nom d'expédition	AEROSOLS - ASPHYXIAN
Dérogation	Une dérogation pour quantités limitées peut être applicable pour ce produit, veuillez consulter les documents de transport.

Transport maritime

- **IMDG:**

Numéro ONU	1950
Classe	2
Groupe d'emballage	
Étiquettes ADR/RID:	2
Nom d'expédition	AEROSOLS - ASPHYXIAN
No EMS	F - D, S - U
Polluant marin	
Dérogation	Une dérogation pour quantités limitées peut être applicable pour ce produit, veuillez consulter les documents de transport.

Transport aérien

- **ICAO/IATA:**

Dérogation	SC Johnson ne transportant généralement pas de produits par avion, la conformité de l'emballage de ce produit avec les critères actuels IATA/ICAO n'a pas été déterminée. Veuillez consulter les Règlements Matières Dangereuses IATA/ICAO pour avoir les instructions détaillées pour le transport aérien de ce produit.
------------	---

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Étiquetage selon les Directives CE

Symbole(s)	: F+	Extrêmement inflammable
Phrase(s) R	: R12	Extrêmement inflammable.
Phrase(s) S	: S 2 S16 S23 S26 S51	Conserver hors de la portée des enfants. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Ne pas respirer les aérosols. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006)



OUST aérosol - Fraîcheur Propre

Version 1.

Date de révision 26.08.2008

Date d'impression 10.09.2008

Numéro de la FDS 350000009494

Étiquetage exceptionnel pour préparations spéciales : Attention

Utiliser uniquement pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi.

Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C.

Ne pas percer ou brûler, même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme nue ou tout corps incandescent.

Avant de pulvériser, éloigner les oiseaux. Après utilisation, aérer avant de les réintégrer dans la pièce traitée.

Une attention particulière est recommandée aux personnes présentant une sensibilité aux substances parfumantes lors de l'utilisation de ce produit.

Utiliser des désodorisants ne dispense pas de suivre de bonnes pratiques d'hygiène.

16. AUTRES DONNÉES

Autres informations

Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3

R12	Extrêmement inflammable.
-----	--------------------------

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.